

trouver les 80 millions qui serviraient à financer le tronçon occidental de la société dans laquelle ils ont des intérêts pour 33 p. 100. Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark.

On nous dit que des Canadiens ne peuvent financer cette entreprise. Je doute qu'ils en aient eu la chance, mais bon gré mal gré ils la financeront, puisque le Gouvernement s'est dit prêt à avancer les capitaux et à subventionner la société.

De l'autre côté, on a exposé bien des thèses au sujet de l'étatisation. A leurs yeux, le point de vue du Gouvernement est justifié. Nous estimons que le nôtre l'est tout autant de notre point de vue. On nous a dit cependant qu'il serait difficile d'obtenir des permis pour l'exportation du gaz de l'Alberta.

Voyons un peu ce qui en est. Les créditistes ont versé des pleurs sur les trillions de pieds cubes de gaz de l'Alberta qui n'attendent plus que d'être vendus. De ce qu'a dit M. Manning et l'honorable député de Peace-River, devons-nous conclure que l'Alberta n'est pas disposée à vendre son gaz à ceux qui exploiteraient un pipe-line étatisé? Est-ce là l'attitude des créditistes? Dans ce cas, des Canadiens peuvent, évidemment, être membres du Crédit social, mais les créditistes ne sont pas toujours canadiens. Refuser de vendre du gaz à un pipe-line simplement parce qu'il est étatisé, friserait de bien près la trahison non seulement des intérêts de la province mais aussi de ceux de l'ensemble du Canada. Ce serait un acte si infâme que le premier ministre de l'Alberta ne l'oserait pas. Toutefois, l'honorable député de Peace-River donne à entendre que cela peut arriver.

Il agit d'étrange façon depuis quelques semaines. Il n'y a pas longtemps, il disait à qui voulait l'entendre qu'il n'existait aucun lien entre son parti et l'Union des électeurs de Québec. Lorsque l'Union des électeurs conclut une alliance avec le parti libéral cependant, il fulmine l'anathème et condamne le groupe. Mais quelle différence y a-t-il entre ce que fait l'Union des électeurs dans le Québec et ce que font les sycophantes créditistes qui appuient le gouvernement? Ils font à Ottawa avec les libéraux le même étrange ménage qu'à Québec.

**M. Hahn:** L'honorable député a-t-il cité les paroles de l'honorable député de Peace-River?

**M. Stewart (Winnipeg-Nord):** Je les ai cités; j'ai répété ce qu'il a dit.

**M. Hahn:** Quelle page?

**M. Stewart (Winnipeg-Nord):** La question a un autre aspect. L'an dernier, on nous a dit que la *Gulf Oil*, entreprise appartenant à des Américains, société effectivement dominée par des Américains, ne vendrait pas de

gaz à une société de pipe-line étatisée. J'aimerais savoir ce qu'il y a de vrai là-dedans, et dans quelle mesure le Gouvernement s'est incliné devant le bon vouloir de cette société et a accepté sa parole à ce propos. Si le Gouvernement voulait obtenir le gaz, il est bien sûr qu'il le pourrait, même si ces Américains disent qu'ils ne vendraient pas de gaz à une société de pipe-line étatisée.

On a parlé de la difficulté d'obtenir un permis de la Commission des transports. Un tel argument est tout ce qu'il y a de plus absurde. La Commission des transports est une autre créature du Gouvernement. Le ministre du Commerce n'a qu'à envoyer quelqu'un demander au président de convoquer une réunion pour accorder un tel permis et cela se ferait.

On a avancé un autre argument. Seule la *Trans-Canada* a le tuyau, paraît-il. C'est vrai que la *Trans-Canada* a une option sur le tuyau. Mais on nous dit qu'aucune autre société ne peut obtenir ce tuyau de 34 pouces de diamètre. Mais si la *Trans-Canada* a une option sur ce tuyau et si le Gouvernement tenait à l'étatisation,—malheureusement, il n'y tient pas,—tout ce qu'il a à faire, c'est de prendre possession de la *Trans-Canada Pipe Lines* comme il a pris possession de l'Eldorado durant la guerre, de désintéresser les actionnaires et nous aurons alors le tuyau. On dispose de ce tuyau pour réaliser l'entreprise sous le régime de l'étatisation. On ne peut le contester. Le tuyau n'est peut-être pas disponible pour les entrepreneurs privés qui désirent aménager leur propre pipe-line; mais dire que le tuyau n'est pas disponible pour s'opposer à l'étatisation, c'est tout simplement soutenir le contraire de la réalité.

Le ministre nous a dit qu'un pipe-line appartenant à l'État serait difficile à exploiter, qu'il pourrait faire surgir des conflits entre les producteurs et entre les consommateurs. On nous a dit aussi que si l'État s'emparait de la *Trans-Canada Pipe Lines*, il prendrait à sa charge ses contrats actuels. Cette société a passé avec les producteurs des contrats prévoyant, au début, un prix de 14c. le millier de pieds cubes, qui augmente graduellement de ¼c. après quelques années. Les contrats existent déjà. Les contrats peuvent susciter des difficultés dans l'autre cas, avec les distributeurs, mais nous savons également que les contrats prévoient déjà environ 140 millions de pieds cubes par jour. Nous savons aussi que la demande est très grande dans l'Ontario. Je ne puis entrevoir de grande difficulté à trouver d'autres distributeurs qui ne demanderaient pas mieux que de vendre ce gaz et de le payer. La question du prix ne se poserait pas, puisque le prix au producteur a déjà été fixé. Il resterait à veiller à ce que le consommateur n'ait pas à

[M. Stewart (Winnipeg-Nord).]